

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 09 mars 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de présents : 22
Nombre de membres ayant donné procuration : 05
Nombre d'absents non représentés : 06
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 09 mars 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

IX – FORMATION :

- Examen du diplôme universitaire de préparation au Concours de Commissaire de Justice_SSH

adopte à l'unanimité la création du diplôme universitaire de préparation au Concours de Commissaire de Justice 2023-2024 – Collège SSH (cf. annexe).

VOTE : POUR : 17

Pau, le 17/03/2023
Le Président,



Laurent BORDES

MAQUETTE

Documents à soumettre aux conseils de Collèges, puis à transmettre par la composante à la DEVE pour présentation en CFVU et validation au CA

DIPLOME

Diplôme d'Université

Diplôme Inter Universitaire

Autre (Attestation, Certificat, année préparatoire, PREPA...)

Merci de préciser : Préparation aux concours de Commissaire de Justice.....

Création

Renouvellement avec modifications (Modifications à indiquer en rouge)

Renouvellement sans modifications

PRESENTATION

INTITULE DU DIPLOME : Préparation aux concours de Commissaire de Justice

DOMAINE :

Droit, Economie, Gestion

Sciences, Technologies, Santé

Sciences Humaines et Sociales

Arts, Lettres, Langues

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Collèges : Sciences Sociales et Humanités

Autre établissements concernés :

Responsable : Monsieur Arnaud LECOURT

Grade, fonction : Directeur IEJ

Téléphone : 05.59.40.80.24

Mail : arnaud.lecourt@univ-pau.fr

Adopté au conseil de Collège, le :

ORGANISATION GENERALE

Principales caractéristiques du projet (*préciser le cas échéant, si le projet répond à une demande du monde socio-professionnel*) :

La demande de création de cette préparation émane des professionnels du secteur (huissiers de justice, commissaires priseur).

Prépa unique à ce jour dans une Université ; seule la Chambre nationale propose une formation, à Paris

Objectif de la formation : Préparer les étudiants au concours de commissaire de justice

Compétences acquises au terme de la formation : préparation spécifique aux écrits et à l'oral du concours avec des huissiers de justice.

Débouchés professionnels visés : Réussite aux concours des métiers de commissaires de justices.

Public concerné :

<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue
<input type="checkbox"/> Ouvert à l'apprentissage	<input type="checkbox"/> Ouvert au contrat de professionnalisation
<input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :	

Prérequis : Les candidats doivent être titulaires d'un **master en droit (master 2)** ou d'un **titre** considéré comme équivalent (Arrêté du 13 décembre 2019).

Niveau d'entrée :

Bac Bac+1 Bac+2 Bac+3 Bac+4 Bac+5 (et plus) autres :

Durée d'études du DE : 1 an 2 ans autre :

Capacité d'accueil : Minimum :15.. Maximum :100.....

Effectif prévisionnel envisagé pour l'ouverture du diplôme garantissant l'équilibre financier :

Effectif prévisionnel : 25 Formation initiale : ...15..... Formation continue :10.....

Montant des droits d'inscription :

Attention concernant la formation initiale merci de vous reporter à l'annexe financière afin d'établir le montant des droits d'inscriptions.

Les droits sont fixés hors BU, ...

Droits d'inscription Formation initiale (cf annexe financière)	Tarifs Formation Continue (à fixer en concertation avec le SFC)	Cadre réservé au service commun de la formation continue
600 €	990 €	Visa SFC :

Montant des droits d'inscription - situations dérogatoires :

		Public concerné (par exemple : Boursiers) (à préciser)
Dérogatoire 1	85 €	Si formation ouverte aux boursiers
Dérogatoire 2	€	

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Nombre de session : 1 2

Matières / UE / Disciplines enseignées			Préciser si obligatoire ou facultatif	e-learning (non présentiel)	CM	TD	TP
Intitulé	UE en langue étrangère Oui / Non	UE dispensée à l'étranger Oui / Non					
* Droit Civil *Droit Commercial			obligatoire		Une matière au choix 20		
*Procédure Civile *MARD *Voies d'Exécution			obligatoire		Une matière au choix 20		
Culture Générale/Société Française			obligatoire		80		
Anglais			obligatoire		10		
Entraînement sur des questions juridiques			obligatoire		20		

VOLUME HORAIRE TOTAL

150 HEURES

STAGE <i>Un minimum de 200 heures d'enseignement dont 50 heures en présence des étudiants doit être requis pour réaliser un stage (hors médecine)- (Art. L612-8)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	H
Projet tuteuré :		H
Production d'un rapport	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Présentation d'un mémoire	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	

Calendrier de la formation :

*Rappel : l'année universitaire est comprise entre le 1er septembre de l'année N et le 31 août de l'année N+1
Les examens et stages doivent avoir lieu avant la fin de l'année universitaire.*

Début d'enseignement :	01/09/2023
Fin d'enseignement :	31/08/2024

Localisation des enseignements : Pau

EQUIPE PEDAGOGIQUE

ENSEIGNANTS de l'établissement (liste obligatoire – Art L 613-2)

Nom / Prénom	Corps/contrat	Section CNU (le cas échéant)	Composante	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
Mme Lariibau-Terneyre	Professeur d'Université		Collège SSH	Droit Civil	30
M Bondil	Maître de Conférences		Collège SSH	Droit Commercial	30
M Azavant	Maître de Conférences		Collège SSH	Procédure Civile	30
M Mongour	Maître de Conférences associé		Collège SSH	Modes alternatifs de règlement des différends (MARD)	30
M Azavant	Maître de Conférences		Collège SSH	Voies d'exécution	30
M Ducat	Professeur Agrégé		Collège SSH	Culture Générale	120
M Mongour	Maître de Conférences associé		Collège SSH	Entraînement questions juridiques	30

VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNANTS d'autres établissements

Nom / Prénom	Corps/contrat	Section CNU (le cas échéant)	Etablissement d'origine	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
Mme Makarova	Vacataire			Anglais	15

* HETD :

1 h CM = 1,5 HETD

1 h TD = 1 HETD

1 h TP = 0,667 HETD

Préparation aux concours de Commissaire de Justice 2023-2024

Nom du collège : Collège SSH
 Localisation : Pau
 Domaine : Droit

150
 225

Total heures présentiel
 Total HETD

Mention :

Parcours :

Nombre d'étudiants par groupe :

UNITES D'ENSEIGNEMENT	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS	CH	TD	TP	TOTAL (présentiel)	TOTAL HETD	Mutualisations EC avec modalités d'examens (identiques à 100% (durée, %, nature de l'épreuve))	Mutualisations COLLES MAGISTRALES (Le CM est porté par un parcours et peut être offert à d'autres parcours ou mentions.)	Mutualisations TRAVAUX DIRIGES (Le TD est porté par un parcours et peut être offert à d'autres parcours ou mentions.)	Mutualisation	COEF	ECTS	MCC						Enseignant responsable de l'UE		
													1ère session		2ème session		session unique			2ème session	
													CC	ET	CC	ET	CC	ET		CC	ET
Epreuves d'Admissibilité	UE Obligatoires : CJH ou consultation de 3h sur 1 sujet au choix Droit Civil ou Droit Commercial CJH ou Consultation de 3h sur 1 matière au choix Procédure Civile ou Voies d'Exécution ou MARD	20			20	30	Oui	Indiquer la VET de la formation par cours / Ne rien porter si non mutualisé	Inclus de tous les parcours (et l'année et le semestre) avec lesquels le TD est mutualisé (les séparer par des virgules). ATTENTION : pour toutes les mutualisations, utiliser les mêmes libellés des parcours.												
Epreuves d'Admission	UE Obligatoires : Culture générale/Société Entraînement sur des questions juridiques Anglais	80			80	120	Oui	Indiquer la VET de la formation par cours / Ne rien porter si non mutualisé	Inclus de tous les parcours (et l'année et le semestre) avec lesquels le CM est mutualisé (les séparer par des virgules). ATTENTION : pour toutes les mutualisations, utiliser les mêmes libellés des parcours.												
		20			20	30	Non														
		10			10	15	Oui														
	TOTAL HORAIRES	150			150	225															

* part des mobilités en %

Modalités des épreuves du concours

L'admissibilité est prononcée par le Jury si la moyenne des notes obtenues par le candidat est égale ou supérieure à 10 sur 20.
 Les épreuves d'admission sont orales.
 (les notes inférieures à 7/20 sont éliminatoires).

Pas d'examens pour cette formation

Calcul des coûts et tarifs de formation diplômante

v2.1.1 2023

Informations générales

Intitulé de la formation DE Préparation au concours de Commissaire de Justice - 2023/2024
 Structure **Collège SSH**
 Nombre d'étudiants/stagiaires prévus **25**

Saisies optionnelles

Nombre d'alternants (apprentis ou C.PRO)	0	Nb d'heures de suivi spécifiques par alternant	10
Heures d'enseignement mutualisées (éq. TD)	195	Taux de prise en compte des heures mutualisées	0%
Investissement pédagogique Initial (éq. TD)	0	Durée "d'amortissement" de l'investissement pédagogique	1 ans

Heures d'enseignement (présentiel) **150**
 Heures d'enseignement non mutualisées (éq. TD) **30**
 Heures spécifiques pour apprentis **0**
 Heures mutualisées (valorisation, EQTD) **0** Les heures mutualisées sont valorisées à 0% de leur coût.

Répartition des heures

	Heures (éq. TD)			
	Non mutualisées	Mutualisées	Alternance	Investissement pédagogique
PR		15		
MC	30	45		
PRAG		120		
PRCE				
Titulaire (sans distinction)				
Contractuels				
Personnel non vacataire (sans distinction)				
Heures CRL		15		
Vacataires (sans distinction)				
Vacataires régime général				
Vacataires fonctionnaires / PRP				
Tout statut (sans distinction)				
Total	30	195	0	0
Reste à répartir	0	0	0	0

Le total doit correspondre aux totaux spécifiques et mutualisés au dessus.

Répartition des frais

Éléments	Coût Complet	coût HC	Suivi alternants (CC)	Suivi alternants (HC)	Prise en compte ?
Masse salariale enseignants (titulaires)	5 984				
Masse salariale enseignants (CRL)		1 304			
Masse salariale enseignants (vacataires)					
Masse salariale BIATSS	937	937			oui
Coût de fonctionnement direct	232	232			oui
Coût de fonctionnement direct - structure	245	245			oui
Amortissement	571	571			oui
Services soutiens	1 780	1 780			oui
Services supports	914	914			oui
Total frais généraux	10 663	5 983	0	0	
Frais spécifiques aux alternants (hors heures suivi)					
Mobilier/outillage (amortissement, 10 ans)					
Conventions / accords de partenariat	0				
Frais de déplacement	0				
Conférenciers	0				
Total coût formation (annuel)	10 663	5 983	0	0	

Détail des montants des frais spécifiques

Détail du coût	Si Coût complet	Si valorisé HC	H/E indicatif (UPPA, 2020-2021)	
Coût par étudiant/stagiaire	427	239	Licence	10-15
			LP	22-28
			DUT	35-40
			Master	20-25
			Ingénieur	25-30
Coût par heure de formation par étudiant	2,84	7,98		
Ratio d'environnement / MS enseignement H/E		78%		
		9,0		

Financement

	Tarif	Nbre prévisionnel d'inscrits	RECETTE BRUTE	Prélèvement (25%, 12% pour les FI)	RECETTES - Prélèvements
Etudiant en formation initiale	600,00 €	15	9 000 €	1 080 €	7 920 €
Stagiaire formation continue (dont alternan. C.PRO) avec financement par un organisme public ou privé	990,00 €	5	4 950 €	1 238 €	3 713 €
Stagiaire formation continue en autofinancement	990,00 €	5	4 950 €	1 238 €	3 713 €
Stagiaire formation continue en tarif social	- €	0	- €	- €	- €
Etudiant en apprentissage de droit privé	- €	0	- €	- €	- €
Etudiant en apprentissage de droit public	- €	0	- €	- €	- €
TOTAL		25	18 900 €	3 555 €	15 345 €
Reste à répartir		0			

Subventions ou financements extérieurs

Financiers	Montant
financeur 1	0
financeur 2	0
financeur 3	0
Total	0

Equilibre "collège" du financement de la formation

Equilibre coût complet / valorisation HC	Coût central	Part structure	Ressources	Solde
Solde coût marginal	4 202 €	1 781 €	15 345 €	13 564 €
Solde coût complet	8 882 €	1 781 €	15 345 €	13 564 €

Equilibre "établissement" du financement de la formation par apprenant

	Coût central	Part structure	Total
Coût (complet) d'un apprenant de la FP non alternant	355	71	427
Coût (HC) d'un apprenant de la FP non alternant	168	71	239

Equilibre à l'apprenant non alternant	Coût complet	Ressources	Coût	Solde / apprenant
	990 €	990 €	427 €	563 €

Equilibre à l'apprenant non alternant	Coût HC	Ressources	Coût	Solde / apprenant
	990 €	990 €	239 €	751 €

AVIS MOTIVE de la Direction du Collège

- Avis favorable de l'équipe de direction du collège le 30/01/2023
- 1 - Préparation au concours de commissaire de justice - Pas d'examens
 - 2 - Formation mutualisée à 86,6% avec CRFPA et Préparation concours de police (formations porteuses) - 20h CM de cours spécifiques
 - 3 - Calendrier de formation : Du 01/09/2023 au 31/08/2024
 - 4 - Tarif dérogatoire pour les étudiants boursiers : 85 € (si accordé)

AVIS DFTLV

